

**Comité d'experts sur les implications de l'IA générative
pour la liberté d'expression (MSI-AI)**



**MSI-AI(2024)04
30 mai 2024**

1ère réunion, 23-24 avril 2024 (hybride)

RAPPORT DE RÉUNION

Ouverture, ordre du jour, élections

1. Irena GUIDIKOVA, cheffe du service des institutions démocratiques et des libertés du Conseil de l'Europe, a ouvert la réunion. Dans son allocution de bienvenue, elle a souligné le potentiel de l'IA générative, notamment pour renforcer la liberté d'expression. Elle a également noté que des risques peuvent découler de son utilisation et que le travail de la MSI-AI sera essentiel pour fournir une analyse approfondie des implications pour la liberté d'expression, ainsi que des solutions qui devraient être mises à disposition, y compris pour les utilisateurs. Elle a souligné le caractère intersectoriel du sujet et a donc invité les membres et les participants à s'acquitter de leur tâche en prenant dûment en considération les instruments et outils pertinents existants et à venir.
2. Artemiza-Tatiana CHISCA, cheffe de la division Liberté d'expression et CDMSI et secrétaire du comité directeur sur les médias et la société de l'information (CDMSI), a fourni des informations sur le travail du CDMSI et son interaction avec ses comités d'experts au cours du processus d'élaboration, d'approbation et d'adoption des futurs instruments. Elle a souligné l'importance de définir clairement et de convenir du champ d'application de la note d'orientation de la MSI-AI dès le départ afin de rationaliser le processus de rédaction et d'éviter de réexaminer les principes directeurs par la suite. Elle a également présenté les instruments du CDMSI pertinents pour les travaux du groupe d'experts.

3. Les membres de la MSI-AI ont adopté l'ordre du jour de la réunion (annexe 1) sans modifications. La liste des participants à la réunion figure à l'annexe 2.
4. Giulia Lucchese, secrétaire de la MSI-AI, a présenté les principaux objectifs des travaux normatifs du Conseil de l'Europe et a exposé les méthodes de travail et les procédures des comités d'experts, conformément à la [résolution CM/Res\(2021\)3](#) sur les comités intergouvernementaux et les organes subordonnés, leur mandat et leurs méthodes de travail. Elle a également présenté le contexte du mandat de la MSI-AI, les résultats attendus, ainsi qu'un bref aperçu des documents normatifs du Conseil de l'Europe et d'autres documents pertinents pour la MSI-AI (une sélection de documents de référence est disponible sur le site web de la MSI-AI).
5. Les membres de la MSI-AI ont fait un *tour de table*, ils se sont présentés et ont brièvement fait part de leurs attentes par rapport aux travaux de la commission.
6. La MSI-AI procède aux élections. Un seul candidat ayant été proposé pour chacune des fonctions, la MSI-AI a élu à l'unanimité Andrin EICHIN (Suisse) à la présidence et Katerina MANTZOU (Grèce) à la vice-présidence. Raphael KIES (Luxembourg) a été nommé rapporteur pour l'égalité entre les femmes et les hommes.
7. La réunion a également été présidée par le président nouvellement élu. Les membres de la MSI-AI ont présenté leurs points de vue initiaux sur les questions les plus importantes à traiter dans le projet de note d'orientation du Conseil de l'Europe qui devrait être finalisé et soumis au CDMSI pour adoption d'ici la fin de son mandat en décembre 2025.
8. La MSI-AI a désigné Iva NENADIC (Croatie), Murielle POPA-FABRE et Patricia SHAW comme co-rapporteuses pour la rédaction.

Discussion préliminaire sur le champ d'application, l'objectif et les principaux éléments du projet de note d'orientation

9. La MSI-AI a convenu d'élaborer un document sectoriel axé sur la liberté d'expression, interprétée conformément à l'article 10 de la CEDH et à la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme, et d'assurer le lien avec les travaux pertinents du Conseil de l'Europe. Les membres ont partagé l'ambition d'une note d'orientation devant être "à l'épreuve du temps", pertinente au-delà de la durée du mandat du comité d'experts.
10. Les membres ont souligné l'importance de définir le public visé par le document. Ils partagent le point de vue selon lequel, outre les États membres, la note d'orientation

devrait s'adresser à d'autres parties prenantes concernées, telles que le secteur privé, les entreprises technologiques et les utilisateurs.

11. La MSI-AI a largement convenu que les différentes phases du cycle de vie de l'IA générative, notamment la génération et la diffusion, et les diverses implications et incidences qu'elles ont sur la liberté d'expression devraient être mises en évidence. Ils ont également souligné sa multimodalité, qui s'étend à tous les aspects et modes de l'IA générative - texte, image, vidéo, audiovisuel, voix, etc. Ils ont donc convenu d'adopter une définition fonctionnelle de l'IA générative, axée sur le potentiel de génération d'une expression de type humain plutôt que sur la technologie utilisée, notamment en vue de résister à l'évolution constante de la technologie.
12. La MSI-AI a approuvé l'idée d'élaborer une structure préliminaire du document à fournir selon un modèle de pile technologique de l'IA générative, en tenant compte des couches multiples et des implications correspondantes pour la liberté d'expression. Une première étape consisterait à déterminer les principes fondamentaux applicables, c'est-à-dire les principales conditions pour permettre la liberté d'expression dans l'environnement de l'IA générative.
13. Les membres ont en outre convenu d'articuler le document autour des avantages et des risques systémiques pour la liberté d'expression qui peuvent découler de l'utilisation de l'IA générative. Ils ont convenu de procéder d'abord à une analyse pour identifier les principaux éléments des deux catégories, puis d'élaborer, respectivement, des orientations sur la manière d'atténuer les risques systémiques et des orientations sur la manière de tirer le meilleur parti du potentiel de l'IA générative.
14. Concernant les avantages, les membres ont notamment noté que l'IA générative peut : élargir l'accès à l'information à grande échelle ; adapter le format de l'information à l'individu, par exemple en simplifiant le langage et en communiquant visuellement ; permettre une meilleure compréhension et une meilleure utilisation de l'information ; accroître la visibilité des différentes voix, en fournissant une plateforme appropriée également pour les groupes et les individus en situation de vulnérabilité.
15. En ce qui concerne les risques systémiques, les membres ont noté qu'ils peuvent avoir des implications à la fois au niveau de la communauté et de l'individu. Les discussions ont notamment porté sur la diffusion de la désinformation, le processus de rupture du lien de la personne avec la société, l'exclusion numérique, la manipulation, la tricherie, les "deepfakes" et les aspects environnementaux des modèles de fondation.

16. La MSI-AI a jugé crucial le projet de cartographier l'implication des parties prenantes à différentes échelles, et notamment en précisant leurs différents rôles et responsabilités en adaptant les approches et en favorisant les initiatives.
17. Le groupe d'experts a eu un échange préliminaire afin de déterminer si des annexes ou d'autres outils pratiques et concrets devraient accompagner la note d'orientation. Les propositions comprenaient un outil d'évaluation des risques systémiques, des exemples de cas d'utilisation et un questionnaire de diligence raisonnable sur la gouvernance et la surveillance pour les États membres, sur le modèle de l'annexe 1 des lignes directrices sur la mise en œuvre responsable des systèmes d'intelligence artificielle (IA) dans le journalisme, il a cependant été décidé de reporter la décision à un stade ultérieur.
18. La MSI-AI a discuté de la possibilité de consulter des parties prenantes externes, telles que les entreprises numériques participant au partenariat numérique du Conseil de l'Europe, et a convenu que le calendrier et les modalités seraient déterminés une fois que le texte serait plus avancé.

Feuille de route et prochaines étapes

19. La MSI-AI a confié aux co-rapporteuses chargés de la rédaction de fournir une première ébauche pour le début du mois de juin et un avant-projet de note d'orientation contenant des éléments rédactionnels substantiels pour la mi-septembre.
20. Le Comité d'experts a convenu de tenir sa prochaine réunion les 17 et 18 octobre 2024. La réunion se tiendra en personne à Strasbourg, au Palais de l'Europe. Une feuille de route telle que présentée à la MSI-AI lors de la première réunion est disponible à l'annexe 3.

Questions diverses

21. Conformément à la pratique établie, le secrétariat communiquera le projet de rapport de réunion à la MSI-AI, en lui permettant de formuler des commentaires dans un délai de cinq jours ouvrables complets. En l'absence de commentaires, le rapport sera considéré comme approuvé, téléchargé sur le site web de la MSI-AI et transmis au CDMSI pour information.

Annexe 1

1st ordre du jour de la réunion

**Comité d'experts sur l'impact de l'intelligence artificielle générative sur la liberté
d'expression (MSI-AI)
1^{ère} réunion**

Ordre du jour

23-24 avril 2024

Hybride

Salle G04, bâtiment Agora, Conseil de l'Europe, Strasbourg et

En ligne via Zoom

**Jour 1 - 23 avril 2024 10:00-12:30 CET / 14:00-17:00
CET**

1. Accueil et ouverture de la réunion

Irena GUIDIKOVA, Cheffe du Service des institutions et des libertés
démocratiques du Conseil de l'Europe

2. Adoption de l'ordre du jour

[MSI-AI\(2024\)02](#)

3. Informations fournies par le Secrétariat

- Introduction aux méthodes de travail et aux procédures des comités intergouvernementaux et des organes subordonnés
- Informations sur les objectifs et les méthodes de travail du comité d'experts sur les impacts de l'intelligence artificielle générative sur la liberté d'expression

[CM/Res\(2021\)3](#)

10:50-11:10 CET - Pause café

4. Tour de table

- Brève introduction par les membres de la commission

12:30-14:00 CET - Pause déjeuner

5. Elections

- Élection du président et du vice-président, désignation du rapporteur sur l'égalité entre les femmes et les hommes

6. Discussion du mandat de la MSI-AI

Le comité d'experts discutera de la structure et de la portée du texte qu'il est censé produire au cours de son mandat : *Note d'orientation*

[Mandat de la
MSI-AI](#)

sur les implications de l'intelligence artificielle générative pour la liberté d'expression.

15:30-15:50 CET - Pause café

6. Discussion sur le mandat de la MSI-AI (suite)

17:00 CET - Fin de la session

Jour 2 - 24 avril 2024 09:30-12:30 CET / 14:00-16:30 CET

6. Discussion sur le mandat de la MSI-AI (suite)

10:50-11:10 CET - Pause café

7. Nomination des rapporteurs

12:30-14:00 CET - Pause déjeuner

8. Discussion sur le calendrier de la MSI-AI (2024-2025)

9. Autres questions

10. Date et lieu de la prochaine réunion

16:30 CET - Fin de la réunion

Annexe 2**Liste des participants****Comité d'experts sur les implications de l'intelligence artificielle générative pour la liberté d'expression (MSI-AI)****1ère réunion - 23-24 avril 2024****List of participants / Liste de participant.e.s****COMMITTEE MEMBERS / MEMBRES DU COMITE****Mr/M Andrin EICHIN**

Senior Policy Advisor on online platforms, algorithms, and digital policy at the Swiss Federal Office of Communications (OFCOM), Switzerland
Conseiller politique principal sur les plateformes en ligne, les algorithmes et la politique numérique à l'Office fédéral suisse de la communication (OFCOM), Suisse

Mr/M Marius JITEA

Public manager within the Public Policy Unit of the General Secretariat of the Romanian Government, Romania
Gestionnaire public au sein de l'Unité des politiques publiques du Secrétariat général du gouvernement roumain, Roumanie

Mr/M Raphael KIES

Senior researcher at the University of Luxembourg and founder of the Luxembourgish Platform of Participatory Democracy (PLDP), Luxembourg
Chercheur principal à l'Université du Luxembourg et fondateur de la Plate-forme luxembourgeoise de la démocratie participative (PLDP), Luxembourg

Ms/Mme Katerina MANTZOU

Media Policy Expert Department for Audiovisual Media & Internet, Government Presidency - General Secretariat for Communication & Media, Greece
Experte en politique des médias, Département de l'Audiovisuel et de l'Internet, Présidence du Gouvernement - Secrétariat Général de la Communication et des Médias, Grèce

Mr/M Jean-Gabriel MINEL

Special advisor to the Director General of Media, Cultural and Creative Industries, France
Conseiller spécial auprès du directeur général des médias, des industries culturelles et créatives, France

Ms/Mme Iva NENADIC

Assistant Professor in Journalism at the Faculty of Political Science, University of Zagreb, and Research Fellow at the Centre for Media Pluralism and Media Freedom, European University Institute, Croatia

Professeure adjoint de journalisme à la faculté de sciences politiques de l'université de Zagreb et chercheur au Centre pour le pluralisme et la liberté des médias de l'Institut universitaire européen, Croatie

Mr/M Haroon SHEIKH

Senior scientist at the WRR (the Dutch Scientific Council for Government Policy) and Professor in Philosophy of Culture, Politics and Organization at VU University, The Netherlands

Chercheur au WRR (Conseil scientifique néerlandais pour la politique gouvernementale) et professeur de philosophie de la culture, de la politique et de l'organisation à l'Université VU, Pays-Bas

Mr/M David CASWELL

Product developer, consultant, and researcher of computational and automated forms of journalism. Founder of StoryFlow Ltd.

Développeur de produits, consultant et chercheur en journalisme informatique et automatisé. Fondateur de StoryFlow

Ms/Mme Natali HELBERGER

Distinguished University Professor for Law and Digital Technology, with a special focus on AI, University of Amsterdam

Professeure universitaire distingué pour le droit et la technologie numérique, avec un accent particulier sur l'IA, Université d'Amsterdam

Ms/Mme Eliška PÍRKOVÁ

Senior Policy Analyst and Global Freedom of Expression Lead, Access Now

Analyste principale des politiques et responsable de Global Freedom of Expression à Acces Now

Ms/Mme Murielle POPA-FABRE

Expert and Consultant in Generative AI Policies and Governance, Computational Neuroscientist, former INRIA & Cornell Researcher

Experte et consultante en politiques et gouvernance de l'IA générative, neuroscientifique computationnel, ancienne chercheuse à l'INRIA et à Cornell

Ms/Mme Patricia SHAW

CEO and Founder Beyond Reach; expert and consultant on of AI and data ethics, privacy, policy, and governance

PDG et fondatrice de Beyond Reach ; experte et consultante en matière d'éthique, de protection de la vie privée, de politique et de gouvernance de l'IA et des données

Ms/Mme Maria Luisa STASI

Head of Law and Policy for digital markets, Article 19

Cheffe du service juridique et de la politique des marchés numériques, Article 19

COUNCIL OF EUROPE MEMBERS STATES / ÉTATS MEMBRES DU CONSEIL DE L'EUROPE

<p>BOSNIA AND HERZEGOVINA / BOSNIE-HERZEGOVINE</p>	<p>Mr/M Damir PRLJA Advisor for Information Society- Ministry of Communications and Transport <i>Conseiller pour la société de l'information - Ministère des Communications et des Transports</i></p>
<p>SLOVAK REPUBLIC / RÉPUBLIQUE SLOVAQUE</p>	<p>Mr/M Željko Martyn SAMPOR Senior Counsel to the Minister of Culture of the Slovak Republic / <i>Conseiller principal du ministre de la Culture de la République Slovaque</i></p>

COUNCIL OF EUROPE DEPARTMENTS AND BODIES / DÉPARTEMENTS ET ORGANES DU CONSEIL DE L'EUROPE

<p>EUROPEAN AUDIOVISUAL OBSERVATORY / OBSERVATOIRE EUROPÉEN DE L'AUDIOVISUEL</p>	<p>Ms/Mme Justine RADEL CORMANN Legal Analyst- European Audiovisual Observatory <i>Analyste juridique - Observatoire européen de l'audiovisuel</i></p>
<p>DIGITAL DEVELOPMENT AND GOVERNANCE / DÉVELOPPEMENT ET GOUVERNANCE NUMÉRIQUE</p>	<p>Mr/M Kristian BARTHOLIN Head of Unit Digital Development, Secretary to the Committee on Artificial Intelligence (CAI) <i>Chef de l'unité Développement Numérique, Secrétaire du Comité de l'Intelligence Artificielle (CAI)</i></p>
<p>IMPLEMENTATION OF HUMAN RIGHTS, JUSTICE, AND LEGAL CO-OPERATION STANDARDS / MISE EN ŒUVRE DES NORMES EN MATIÈRE DE DROITS DE HUMAINS, DE JUSTICE ET DE COOPÉRATION JURIDIQUE</p>	<p>Ms/Mme Elena YURKINA Head of Unit - Innovative solutions for human rights and justice <i>Cheffe d'unité - Solutions innovantes pour les droits humains et la justice</i></p> <p>Ms/Mme Biljana NIKOLIC Project manager - Transversal challenges and multilateral projects <i>Cheffe de projet - Défis transversaux et projets multilatéraux</i></p>
<p>GENDER EQUALITY POLICIES/ POLITIQUES DE L'EGALITE DE GENRE</p>	<p>Ms/Mme Valerie POPPE Co-Secretary to the GEC, Gender Equality <i>Co-secrétaire de la GEC, Egalité de genre</i></p>

<p>ANTI-DISCRIMINATION DEPARTMENT / SERVICE DE L'ANTI - DISCRIMINATION</p>	<p>Mr/M Menno ETTEMA Head of Unit - Hate Speech, Hate Crime and Artificial Intelligence <i>Chef d'Unité - Discours de Haine, Crimes de Haine et Intelligence Artificielle</i></p> <p>Ms/Mme Nidaa BOTMI Senior Project Officer - Hate Speech, Hate Crime and Artificial Intelligence <i>Chargée de projet Senior - Discours de Haine, Crimes de Haine et Intelligence Artificielle</i></p> <p>Ms/Mme Charlotte GILMARTIN Legal Advisor – Steering Committee on Anti-Discrimination, Diversity, and Inclusion (CDADI) <i>Conseillère juridique au Comité Directeur sur l'Anti-Discrimination, la Diversité et l'Inclusion (CDADI).</i></p>
---	--

OTHER PARTICIPANTS / AUTRES PARTICIPANT.E.S

<p>EUROPEAN BROADCASTING UNION (EBU) / UNION EUROPÉENNE DE RADIO-TÉLÉVISION (EBU)</p>	<p>Ms/Mme Sophia WISTEHUBE Legal Counsel <i>Conseillère juridique</i></p>
<p>ORGANIZATION FOR SECURITY AND CO-OPERATION IN EUROPE (OSCE) / ORGANISATION POUR LA SÉCURITÉ ET LA COOPÉRATION EN EUROPE (OSCE)</p>	<p>Ms/Mme Julia HAAS Adviser, Office of the OSCE Representative on Freedom of the Media <i>Conseillère, Bureau du représentant de l'OSCE pour la liberté des médias</i></p>
<p>CONFERENCE OF INGOS OF THE COUNCIL OF EUROPE / CONFÉRENCE DES ONG DU CONSEIL DE L'EUROPE</p>	<p>Ms/Mme Francesca FANUCCI Senior Legal Advisor - European Center For Not-For-Profit Law Stichting (ECNL) <i>Conseillère juridique principale - Centre européen de recherche en droit des organisations à but non lucratif (ECNL)</i></p>
<p>EUROPEAN PLATFORM OF REGULATORY AUTHORITIES (EPRA) / PLATEFORME EUROPÉENNE DES</p>	<p>Ms/Mme Emmanuelle MACHET Head of EPRA Secretariat <i>Cheffe du secrétariat d'EPRA</i></p> <p>Ms/Mme Géraldine DENIS Administrative assistant to the EPRA Secrétariat</p>

AUTORITÉS DE RÉGULATION	<i>Assistante administrative du secrétariat de l'EPRA</i>
-------------------------	---

OBSERVER STATES TO THE COUNCIL OF EUROPE / ÉTATS OBSERVATEURS AU CONSEIL DE L'EUROPE

JAPAN/JAPON	<p>Mr/M Tetsushi HIRANO Deputy Director of Global Digital Policy Office, Ministry of internal affairs and communications <i>Directeur adjoint du Bureau de la politique numérique mondiale, ministère des Affaires intérieures et de la communication</i></p> <p>Ms/Mme Kana FUKUSHIMA Head of Mission, Consulate General of Japan in Strasbourg <i>Chargée de mission, Consulat général du Japon à Strasbourg</i></p>
-------------	--

NON-MEMBER STATES / ÉTATS NON-MEMBRES

MOROCCO/MAROC	<p>Mr/M Mastafa AMADJAR Director of Communications and Public Relations <i>Directeur de la Communication et des Relations Publiques</i></p> <p>Mr/M El Mahdi AROUSSI IDRISI Director of Legal Studies, High Authority for Audiovisual Communication <i>Directeur des études juridiques, Haute Autorité de la communication audiovisuelle</i></p> <p>Mr/M Othmane ALAMI LAKTIB Senior Executive, Legal Studies Department, HACA <i>Cadre supérieur, département des études juridiques, HACA</i></p>
---------------	---

COUNCIL OF EUROPE SECRETARIAT / SECRETARIAT DU CONSEIL DE L'EUROPE

<p>DEMOCRATIC INSTITUTIONS AND FREEDOMS DEPARTMENT / SERVICE DES INSTITUTIONS ET DES LIBERTÉS DÉMOCRATIQUES</p>	<p>Ms/Mme Irena GUIDIKOVA Head of Democratic Institutions and Freedoms Department <i>Cheffe de Service des Institutions et Libertés Démocratiques</i></p> <p>Ms/Mme Artemiza-Tatiana CHISCA Head of Freedom of Expression and CDMSI Division, Secretary to the Steering committee on media and information society (CDMSI)</p>
--	--

	<p><i>Cheffe de la division de la Liberté d'Expression et CDMSI, Secrétaire du Comité Directeur sur les Médias et la Société de l'Information (CDMSI)</i></p> <p>Ms/Mme Giulia LUCCHESI Secretary to the Committee of Experts on the Implications of Generative Artificial Intelligence for Freedom of Expression (MSI-AI) <i>Secrétaire du Comité d'Experts sur les Implications de l'Intelligence Artificielle Générative pour la Liberté d'Expression (MSI-AI)</i></p> <p>Mr/M Cesare PITEA Secretary to the Committee of Experts online safety and empowerment of content creators and users (MSI-eSEC) <i>Secrétaire du Comité d'Experts sur la Sécurité en Ligne et la Responsabilisation des Créateurs de Contenus et des Utilisateurs (MSI-eSEC)</i></p> <p>Ms/Mme Nadire LAPI Assistant, Freedom of Expression and CDMSI Division <i>Assistante, Division de la Liberté d'Expression et du CDMSI</i></p>
--	--

INTERPRETERS / INTERPRÈTES

M/M Grégoire DEVICTOR
Mme Katia DI STEFANO
Mme Morgane LAMOTHE

Annexe 3

Feuille de route MSI-AI (au 18 avril 2024)

2024

23-24 avril – 1^{ère} Réunion MSI-AI

- Introduction aux méthodes et processus de travail
- Élection du président et du vice-président, désignation du/des rapporteur(s) de rédaction
- Discussion sur le champ d'application et les principales questions à couvrir dans le document à fournir

17 mai - Réunion du bureau du CDMSI

- Rapport sur la première réunion de MSI-AI

18-20 juin - Réunion plénière du CDMSI

- Rapport sur la première réunion de la MSI-AI et sur l'état d'avancement des travaux
- Orientation préliminaire du CDMSI sur les résultats attendus et le calendrier

Avril/ septembre : travaux intersessions

Élaboration de l'avant-projet de *note d'orientation sur les implications de l'intelligence artificielle générative sur la liberté d'expression* par les rapporteurs de rédaction, à la lumière des résultats de la réunion du 1st et de l'échange CDMSI, avec l'aide de la présidence et du secrétariat.

17-18 octobre - 2nde Réunion MSI-AI

- Discussion de l'avant-projet de la note d'orientation

Octobre/novembre - Réunion du bureau du CDMSI

- Rapport sur la deuxième réunion de la MSI-AI et sur l'état d'avancement des travaux
- Invitation aux membres du CDMSI à donner leur retours/ remarques sur le projet de note d'orientation lors de la réunion plénière

Décembre - Réunion plénière du CDMSI

- Rapport sur la deuxième réunion de la MSI-AI et sur l'état d'avancement des travaux
- Commentaires et contributions du CDMSI sur le projet de note d'orientation

Octobre 2024/mars 2025 : Travaux intersessions

Intégration des réactions et des commentaires reçus lors de la deuxième réunion de la MSI-AI et de la réunion plénière du CDMSI dans le projet de note d'orientation par les rapporteurs chargés de la rédaction, avec l'aide de la présidence et du secrétariat.

2025

Mars/avril - 3ème réunion MSI-AI

- Discussion de l'avant-projet de la note d'orientation

Avril/mai - Réunion du bureau du CDMSI

- Rapport sur la troisième réunion de la MSI-AI et sur l'état d'avancement des travaux
- Invitation aux membres du CDMSI à fournir leur retours/ remarques sur l'avant-projet de la note d'orientation lors de la réunion plénière

Mai/juin - Réunion plénière du CDMSI

- Rapport sur la troisième réunion de la MSI-AI et sur l'état d'avancement des travaux
- Commentaires et contributions du CDMSI sur le projet de note d'orientation

Mars/septembre : travaux intersessions

Finalisation du projet de note d'orientation par le(s) rapporteur(s) chargé(s) de la rédaction, avec l'aide du président et du secrétariat, sur la base des commentaires et du retour d'information reçus lors de la 3e réunion de la MSI-AI, de la 23e réunion plénière du CDMSI et des consultations avec les comités directeurs et conventionnels concernés.

Septembre/octobre - 4ème réunion MSI-AI

- Discussion et finalisation du projet de note d'orientation
- Accord de MSI-AI pour soumettre le projet de note d'orientation finalisé au CDMSI pour adoption
- Fin du mandat du MSI-AI

Octobre/novembre - Réunion du bureau du CDMSI

- Rapport sur la quatrième réunion de la MSI-AI et sur l'état d'avancement des travaux
- Discussion du projet de note d'orientation
- Accord du Bureau pour ajouter l'élément sur le projet de note d'orientation à l'ordre du jour de la réunion plénière du CDMSI pour adoption.

Novembre/décembre - Réunion plénière du CDMSI

- Rapport sur la quatrième réunion de la MSI-AI et sur l'état d'avancement des travaux
- Discussion et finalisation du projet de note d'orientation
- Adoption de la note d'orientation par le CDMSI